



Association Sauv'Equi
89 rue de Metz
57130 Rezonville

Rezonville le, 13 janvier 2008

Procès verbal d'Assemblée Générale du dimanche 13 janvier 2008 de l'Association Sauv'Equi en Mairie de REZONVILLE

Rappel de l'ordre du jour :

1. Accueil par le Président, discours de bienvenue.
2. Présentation de l'activité 2007 (Le Président).
3. Bilan Financier 2007 et approbation soumis au vote (La Trésorière).
4. Présentation du Prévisionnel Financier 2008 et adoption soumis au vote.
5. Présentation des objectifs 2008 et adoption soumis au vote.
6. Proposition de modification des statuts et adoption soumis au vote.
7. Election des Administrateurs.
8. Quitus aux Membres de la Direction pour l'exercice 2008 soumis au vote.
9. Divers.
10. Verre de l'amitié.

L'Association a tenue son Assemblée Générale dans une salle mise gracieusement à disposition par la Mairie de Rezonville. L'accueil des adhérents et leur enregistrement sur les listes de présence s'est fait à compter de 13h45. Après enregistrement des participants, nous dénombrons 26 présents et 14 procurations dûment signées. Le quorum étant atteint la séance peut commencer.

1. Accueil par le Président, discours de bienvenue.

Monsieur Ponzoni, Président de l'Association accueille les adhérents et les remercie de leur présence. Avant d'entamer son discours il déclare officiellement ouverte la séance de cette 1^{ère} Assemblée Générale. Il profite de l'occasion pour présenter ses vœux à l'assemblée, remercie la Mairie de Rezonville pour la mise à disposition du local. C'est également l'occasion de présenter à l'assemblée les responsables du refuge de Dalem qui ont réalisé un travail exceptionnel durant ces derniers mois dans des conditions particulièrement difficiles. Dans le cadre de ces présentations le Président met en avant les adhérents « piliers » qui au quotidien œuvrent sans compter pour l'Association ; ainsi que notre vétérinaire et nos maréchaux pour leur dévouement et leur professionnalisme.

2. Présentation de l'activité 2007

Le Président présente à l'assemblée les points clé de l'année écoulée, depuis la création de l'Association au début de l'été 2007 à ce jour. Il mesure pleinement le chemin parcouru et se félicite du travail accompli grâce à l'énergie déployé par tous les membres sans exception et plus particulièrement grâce à un « noyau dur » très efficace. Tous les sauvetages engagés ont été rendus possible grâce à l'engagement personnel du propriétaire de la ferme qui nous accueille, M. Bertrand Beck. Un exposé sommaire fait aux adhérents permet en quelques

chiffres de mesurer le travail accompli, près d'une centaine de chevaux sont passés à ce jour par les refuges de Sauv'Equi. Ils comptent actuellement une cinquantaine de pensionnaires, seuil maximum de capacité d'accueil possible actuellement sur les refuges.

3. Bilan Financier 2007

Le Président donne la parole à Laurence Burg, Trésorière de l'Association afin que celle-ci présente le bilan financier de l'année 2007.

L'ensemble des postes de dépense ainsi que les entrées sont passés en revue de manière exhaustive et présentés à l'Assemblée. La Trésorière commente le bilan financier en précisant que les comptes sont équilibrés sans pour autant être « confortables » compte tenu des coûts liés aux soins que nécessitent nos pensionnaires. La gestion financière rigoureuse de l'Association doit se poursuivre, avec un accent tout particulier sur les dépenses liées au transport. L'intégralité des pièces comptables sont mises à la disposition des membres de l'Assemblée, la Trésorière se prête à l'exercice des questions/réponses avant de soumettre le bilan présenté au vote des adhérents.

Le bilan comptable de l'année 2007 est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation du Prévisionnel Financier 2008

Compte tenu des objectifs de l'Association et au regard de l'expérience acquise, un budget prévisionnel 2008 ambitieux est présenté aux adhérents. Le budget se base sur un niveau d'occupation annuel des refuges fixé à une quarantaine d'équidés sous la protection de sauv equi. Ce niveau d'occupation nécessite la création dans les mois qui viennent d'un poste de « cavalier / soigneur », une simple extrapolation du budget 2007 permet de définir les besoins à hauteur de près de 100 000€. L'Association est en mesure d'assurer son autonomie à concurrence de 50% de cette somme aussi pour la moitié restante l'Association doit trouver de l'aide auprès de partenaires privés, sous forme de Mécénat.

Sans cette aide le poste envisagé ne pourra être créé.

Le budget prévisionnel est porté au vote des adhérents qui l'approuvent à l'unanimité.

5. Présentation des objectifs 2008

Le Président rappelle que la priorité absolue est et reste les chevaux, le sauvetage et les soins. L'Association doit s'ouvrir aux autres, 2008 doit permettre la prise de contact avec d'autres Associations dans le seul but de faire découvrir le formidable potentiel du CHEVAL. Nous devons également mettre en place notre site Internet et développer notre communication. L'Association doit mettre à profit ses compétences pour améliorer, promouvoir et développer l'image du cheval dans notre société. Nous devons mettre en avant ses aptitudes naturelles de « communicant » avec des personnes fragiles, enfants, personnes âgées, personnes en difficulté, en perte de repères etc. Pour concrétiser ses objectifs qui ont toujours été les nôtres depuis notre création, nous devons modifier nos statuts. En effet par manque de connaissance, nous n'avons pas suffisamment formalisé nos précédents statuts pour définir les contours de nos actions futurs, aussi nous avons décidé de vous soumettre les modifications suivantes qui vont vous être présentées.

Les objectifs fixés par le Président sont approuvés à l'unanimité.

6. Modification des statuts

Le Président donne la parole à Christophe Frideritzi afin qu'il expose aux adhérents les modifications apportés aux statuts de notre Association.

L'intégralité des statuts est passée en revue de manière à ce que les modifications opérées soient commentées, justifiées et expliquées aux adhérents. En fin de lecture de chaque point la parole est donnée aux adhérents afin que ceux-ci posent leurs questions.

Une fois la lecture des modifications effectuée, les nouveaux statuts sont portés au vote de l'Assemblée qui approuve majoritairement ceux-ci.

De fait les anciens statuts sont caduques et les membres de l'ancien « Bureau » démis de leur mandat.

7. Election des Administrateurs

Conformément aux nouveaux statuts approuvés par l'Assemblée, les candidats aux postes d'Administrateurs se soumettent au vote des adhérents. Les bulletins de vote sont distribués et deux assesseurs sont nommés, parmi les adhérents non candidat, pour le dépouillement. Les candidats sont au nombre de quinze pour douze postes ouverts.

Après dépouillement des bulletins de vote(*), les douze Administrateurs retenus par les adhérents sont (par ordre alphabétique) :

NOM	PRENOM
BECK	BERTRAND
DEDOLA	VIRGINIE
DETKO	AURELIE
DINCHER	CELINE
FRIDERITZI	CHRISTOPHE
IHLEN	ERWAN
LA LOGGIA	VALERIE
MANUGUERRA	MARIE-ROSE
MEUNIER	JEAN-CHRISTOPHE
PONZONI	ROMUALD
POURCHET	JEAN-MARC
SAUREN	CECILE

Suite à cette élection, le Conseil d'Administration de Sauv'Equi élit en son sein la Direction suivante :

Président : Romuald Ponzoni
Secrétaire : Marie-Rose Manuguerra

Vice-Président : Jean-Christophe Meunier
Trésorier : Christophe Frideritzi

8. Quidus

Les adhérents de l'Association donnent à l'unanimité quitus aux Administrateurs et sa nouvelle Direction pour mener à bien les points évoqués durant cette Assemblée Générale.

9. Divers

Le Président remercie les participants pour leur soutien.

Il profite de l'occasion pour rappeler les règles de sécurité essentielles que doivent impérativement respecter les adhérents lorsqu'ils évoluent dans les installations des refuges. Il rappelle également à tous, la nécessité de trouver des parrains/marraines pour nos pensionnaires surtout pour les « cas difficiles » qui ne peuvent plus être montés. Il se félicite de l'engouement que suscite notre Association et de l'engagement sans faille de ses adhérents.

16h45, le Président lève la séance et invite les participants autour d'un verre de l'amitié.

Le Président : Romuald Ponzoni

La Secrétaire : Marie-Rose Manuguerra

(*) Tous les documents concernant cette Assemblée Générale, ses élections, sont archivés et restent consultables par les adhérents. Ces archives sont placées sous la responsabilité du secrétaire et demeurent la propriété de Sauv'Equi.